

ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES  
CENTRE SCIENTIFIQUE À PARIS

CONFÉRENCES

FASCICULE 44



ALEKSANDER GIEYSZTOR

LA POLOGNE ET L'EUROPE  
AU MOYEN AGE

PAŃSTWOWE WYDAWNICTWO NAUKOWE  
WARSZAWA

0602  
1370  
44

Rédacteur en chef:

Prof. Paul Szulkin

Directeur du Centre Scientifique  
de l'Académie Polonaise des Sciences à Paris  
74, rue Lauriston, Paris 16<sup>e</sup>  
Tél. KLE. 51-91

Secrétaire de la Rédaction  
au Centre Scientifique à Paris:  
Eda Ridnik

Secrétaire de la Rédaction  
à Varsovie, PKiN, XXI, 21-20:  
Hélène Devechy

Państwowe Wydawnictwo Naukowe  
(PWN Editions Scientifiques de Pologne)  
Warszawa  
Imprimé en Pologne DRP



ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES  
CENTRE SCIENTIFIQUE À PARIS

CONFÉRENCES

FASCICULE 44



ALEKSANDER GIEYSZTOR

LA POLOGNE ET L'EUROPE  
AU MOYEN AGE

PAŃSTWOWE WYDAWNICTWO NAUKOWE  
WARSZAWA

U col. 1370 44

CONFÉRENCE FAITE AU COURS DE L'INAUGURATION DU CENTRE  
DE CIVILISATION POLONAISE À LA SORBONNE  
PAR M. ALEKSANDER GIEYSZTOR, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE VARSOVIE,  
SOUS LA PRÉSIDENTENCE DE M. ANDRÉ AYMARD, DOYEN DE LA FACULTÉ  
DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

le 10 Décembre 1962

44 076.930



Plusieurs apologies du Moyen Age écrites récemment et destinées à raviver l'intérêt du lecteur envers cette époque, s'intitulent la Naissance, l'Essor, la Formation ou les Origines de l'Europe. De l'Europe, certes, mais aussi, et avec elle, des nations. L'idée exprimée par ces titres risque de devenir assez vague si elle n'est justifiée tant par l'étude de quelques composantes internationales que par celle d'entités nationales choisies.

Notre but sera analogue, mais limité: montrer les divers aspects de la gestation qui a donné naissance à la Pologne, et lui a assuré des assises capables de lui garantir une place sur la carte de notre continent — et, par conséquent, ressusciter, une fois encore, ce Moyen Age, apparemment lointain, mais, comme tout le passé, mêlé au présent.

#### ORIGINES DE LA SOCIÉTÉ MÉDIÉVALE

Jusqu'au milieu du X<sup>e</sup> s., l'histoire de l'État primitif des Polanes — habitants de grandes plaines cultivables (en polonais *pole* on dirait en français des champagnes), situées au centre de la Pologne actuelle — fait partie de la période préliminaire de l'existence de la Pologne en tant qu'État, et elle se place encore en dehors d'une Europe consciente d'elle-même.

Une exposition organisée en 1961 dans le Grand Salon de la Sorbonne, à l'occasion de la Quinzaine de civilisation polonaise, a permis de présenter — à l'aide d'une documentation provenant pour la plupart des fouilles — les assises protoslaves et slaves de l'histoire de la Pologne. Elle a fait ressortir les étapes de maturation de la société et des institutions de l'État polonais médiéval.

Nous nous bornerons à des rapprochements qui ne s'imposent entre l'évolution de la Pologne et celle d'autres pays européens qu'à partir du X<sup>e</sup> s.

Considéré naguère comme le plus obscur des siècles suffisamment obscurs du Moyen Age, le X<sup>e</sup> retrouve une certaine faveur: des études plus poussées mettent en lumière l'importance décisive de certains phénomènes datant de cette époque. On y peut enregistrer, par exemple, les premiers indices d'une sortie du demi-sommeil économique où était plongée l'Europe mérovingienne, et même carolingienne, de même que la partie orientale de ce continent, épuisée par les diverses migrations et les incursions barbares.

Un nouvel axe de contacts s'établit sur terre et sur mer: depuis les rivages de l'Angleterre et de la France, à travers les territoires bordant la mer du Nord, et la Baltique, jusqu'à la Scandinavie et la Russie. La vieille route continentale

passant par la zone médiane du continent, par la Bavière, la Bohême, au delà de l'arc des Carpathes, s'anime, elle-aussi, et renaît enfin, au cours du X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> s., le trafic méditerranéen. En Europe orientale, le rôle d'instrument d'échange et de mesure des valeurs était détenu par l'argent arabe. Il y venait de la zone occupée par les États musulmans d'Asie centrale, liés par des rapports commerciaux avec la Russie, la Scandinavie, la Poméranie et la Grande Pologne. L'entrée des territoires polonais dans le circuit des échanges internationaux se situe donc sous le signe euro-asiatique. Sur les terres des Slaves occidentaux cet argent oriental a cédé cependant la place, au cours de la deuxième moitié du X<sup>e</sup> s., à la nouvelle vague du même métal arrivant cette fois de l'Occident.

Il semble hors de doute que l'un des moteurs de la politique de l'État polonais naissant, fut la tendance à étendre et maintenir son contrôle sur la partie la plus proche de la zone balte si riche en argent d'importation. Le patrimoine territorial de Mescó I<sup>er</sup>, duc des Polanes, aux environs de 960, début de son règne, n'embrassait que la zone centrale des territoires polonais futurs, constituée par une périphérie européenne profondément enclavée dans les forêts. Certes, ici comme ailleurs, chez ses voisins mieux connus des observateurs étrangers, s'opéraient des transformations économiques et sociales dont nous n'apercevons que des résultats de quelque importance.

Ici, comme ailleurs, elles changeaient l'aspect du pays et l'adaptaient aux contacts avec le monde. Une participation trop tardive à la compétition et à la coopération avec d'autres peuples, aurait condamné les Polanes primitifs, et la Pologne en devenir, à un sort pareil à celui des Slaves habitant la partie occidentale de la plaine centrale axée sur la Sprée et la Havel, qui furent victimes de bonne heure de l'expansion des seigneurs saxons.

La compétition devenait d'autant plus acharnée qu'après la double victoire que le jeune et puissant État allemand avait en 955 remporté sur les Hongrois et les Slaves polabes, les Polanes se heurtaient déjà à l'Ouest à la sphère d'influence de la grande formation politique du Royaume teutonique. Au Sud, grandissait l'État de Bohême qui s'étendait jusqu'à la Silésie et Cracovie. A l'Est, l'État de Kiev s'était rapproché des groupements des Slaves occidentaux et, dans le dernier quart du siècle, s'est emparé du territoire, désormais en litige, situé sur le haut Bug. Au Nord-Ouest, l'État fédéral slave des Vé-lèthes-Lutices entreprenait l'organisation du territoire situé près de l'embouchure de l'Oder. Il semble que seules, au Nord, les régions lacustres de Poméranie slave et de Prusse balte ne faisaient pas encore preuve de tendance à constituer un État, bien qu'ici également commençaient à se manifester des changements sociaux et politiques semblables à ceux qui s'opéraient rapidement sur les territoires des Polanes.

L'activité déployée pendant près de trente ans par le gouvernement de la Pologne de Mescó, et l'immense effort ainsi fourni, ont permis de créer le

noyau constitutif de la nation, composé de cinq principales contrées géographiques de la Pologne du haut Moyen Age qui restent celles de la Pologne actuelle: la Grande Pologne, la Masovie, la Petite Pologne, la Silésie et la Poméranie. Une activité organisatrice a permis de fonder sur cette union un programme politique millénaire, et de maintenir pendant des siècles, dans l'ensemble du territoire, quatre, et parfois même toutes les cinq contrées ci-nommées.

Dans la conjoncture économique exceptionnelle du X<sup>e</sup> s., qui avait fait de la région de la Baltique et de ses sites portuaires des centres importants du grand commerce, le duc de Pologne n'a pas tardé à établir des contacts avec le monde septentrional. Le témoignage de ces relations, exprimées dans les catégories diplomatiques de l'époque, est donné par les deux mariages de sa fille avec les rois de Suède et de Danemark.

Les principaux problèmes de la Pologne de Mescó étaient ceux de la Pologne des plaines: son union avec la Poméranie occidentale et la Baltique, sa participation aux grands échanges internationaux. C'est pour appuyer cette politique que Mescó conclut avec les Tchèques une alliance qui garantissait sa sécurité au cours des luttes victorieuses pour l'estuaire de l'Oder, et qu'il s'allia, après son baptême en 966, aux gouvernements successifs du royaume d'Allemagne, contre la fédération des Vélèthes païens. Le gouvernement impérial accepta les faits accomplis et associa Mescó au but politique commun, qui consistait à tenir en échec ce voisin dangereux aussi bien pour l'Empire que pour la Pologne. Cette attitude réaliste fut indispensable pour l'achèvement territorial de l'État polonais: lors de la guerre devenue inévitable avec la Bohême, le duc de la Pologne rattacha la Silésie et Cracovie à sa principauté, et entreprit de consolider ses conquêtes en renforçant l'organisation de l'Église.

La Pologne, comme quelques autres États situés à l'Est et au Nord de la zone frontière de l'Occident, quitta dans la deuxième moitié du X<sup>e</sup> s. le monde barbare de son propre gré. Elle adopta la nouvelle religion, comme le faisaient le Danemark ou la Hongrie, face à des exigences internes et externes, et entra de cette manière dans la *Christiana republica* qui constituait une des premières versions de l'Europe, un monde qui se croyait civilisé et ordonné. Il est nécessaire de se rendre compte des ambitions de ces nouveaux adeptes du christianisme. Ceux-ci, à la différence des Slaves polabes, n'étaient pas un objet passif de la politique missionnaire de leurs voisins chrétiens.

L'adoption de la nouvelle religion était ici justifiée par les besoins ressentis par les élites gouvernantes autochtones. Lorsqu'elle était conforme à leurs intérêts, cette religion s'enracinait sous la forme considérée comme utile à leurs institutions politiques. Ce furent des acquisitions vraiment durables pour l'Église qui, en aidant les États slaves et scandinaves à trouver une attitude face au monde environnant, put y implanter ainsi le réseau de son organisation ecclésiastique. Elle représentait le *Christianus mundus*. Celui-ci disposait de



l'héritage de l'antiquité, d'usages traditionnels et éprouvés dans les relations internationales, d'un système de valeurs et de hiérarchies sociales.

L'Église latine — et Mesco n'avait pas le choix, dans la situation géohistorique de son pays, entre les deux rites — lui donna les larges possibilités de prospecter cet acquis plusieurs fois séculaire, et de s'intégrer, dans une large mesure, dans une autre temporalité historique, celle de la civilisation européenne. Le système offert par l'Église dépassait, comme l'avaient vite remarqué les constructeurs des nouveaux États, le cadre politique de l'État de mission, le plus actif à sa manière au X<sup>e</sup> s., appelé *Imperium Romanorum* mais dans ses buts ne restait qu'un *Regnum Teutonicorum*. Par cela même surgit une antinomie entre les ambitions nationales et politiques des nouveaux princes chrétiens et les courants tendant à la conquête de leurs territoires, au profit de l'Empire des Othons.

Mesco I<sup>er</sup> a su se défendre contre l'incorporation aussi bien de sa modeste Église que de son État à l'organisation othonienne. Son évêque resta toujours exempt de l'archidiocèse de Magdebourg, et lui-même a su manoeuvrer entre les exigences de l'alliance militaire avec l'empereur et la défense de ses propres conquêtes territoriales.

De nouvelles perspectives de coopération semblent s'ouvrir encore au temps d'Othon III et de Boleslas-le-Vaillant, fils et successeur de Mesco. Elles concernent un projet audacieux, celui d'introduire la Scлавinia, les États slaves de Boleslas, c'est à dire la Pologne et les acquisitions territoriales de son prince, au premier rang des membres de la communauté impériale en projet, à égalité de droit avec l'Italie, la Germanie, et la Gaule. Ce programme ne se réalisera pas, le groupe gouvernant l'Empire ayant renoncé, avec l'arrivée au pouvoir des seigneurs saxons et l'avènement de Henri II, à la politique universaliste d'Othon III, ce qui signifiera pour la Pologne le renversement du système des alliances. Les Vélèthes païens deviendront les alliés du nouvel empereur chrétien qui sollicitera leur aide contre la Pologne. Dans la guerre difficile qui suivra, celle-ci trouvera contre elle la coalition de l'Empire, de la Bohême et des Vélèthes. Elle cherchera alors l'aide de la Hongrie. Elle essaiera désormais, au cours du XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s., de faire entrer parfois dans son jeu les renforts russes.

Cette nouvelle orientation de la politique étrangère s'explique en bonne partie par le fait géographique découlant de l'unification de toutes les terres polonaises jusqu'aux Carpathes sous le sceptre de la dynastie des Piasts. La Pologne des hauts plateaux avait forcé les autres territoires polonais, ceux de la plaine et du littoral, à participer à des conflits, nouveaux pour eux, conséquence du voisinage russe et tchèque.

L'héritage que Boleslas laissa à ses successeurs était brillant, trop brillant même pour être maintenu dans une situation devenue complexe. La succession comportait: la couronne royale obtenue en 1025; un vaste territoire allant de

la Baltique aux Carpathes, de l'Oder au Bug; des «marches» polonaises extérieures, telles que la Lusace, la Moravie et le territoire sur le haut Bug. Cet héritage était exposé à de graves dangers. En effet, la catastrophe des années trente du XI<sup>e</sup> s. mit fin à cette sorte d'Empire polonais. Ses annexions, sans avenir et sans possibilité d'être incorporées au noyau principal de l'État polonais, échouèrent alors à l'Allemagne, à la Bohême et à la Russie, mais les territoires du noyau fondamental de l'unité territoriale: la Grande et la Petite Pologne, la Silésie, la Masovie et une partie de la Poméranie, furent toutes reconquises pour la dynastie et la nation par Casimir-le-Rénovateur, vers le milieu du XI<sup>e</sup> siècle.

Quelles étaient les raisons de cette unité qui a su résister à une épreuve vraiment redoutable? Il nous paraît justifié de rappeler ici les paroles de Marc Bloch: «L'époque dont nous cherchons à retracer l'histoire profonde ne vit pas seulement se former les États, elle vit aussi se confirmer ou se constituer — vouées encore à bien des vicissitudes — les patries».

Sous ce rapport, signalons l'apparition, vers l'an mille, dans la langue polonaise et dans celles de ses voisins, d'une dénomination nouvelle qui devait désigner la population de ce territoire dont la diversité d'éléments composants tendait à l'unité.

Ce nom est *Polonia*, et les habitants sont nommés *Poloni*. La forme latinisée de ces deux termes polonais respectifs exprimait, pour les contemporains, des notions ethniques et politiques bien définies. Leur contenu étymologique, par contre, (*pole* — champ) n'était pas accessible aux étrangers, d'où les formes dans les langues vulgaires d'Europe reprenant le latin: *Polán* en ancien haut allemand, *Polaine*, *Paulenne*, *Puille* en vieux français. Ce n'est qu'au début du XIII<sup>e</sup> s., qu'un érudit anglais, Gervis de Tilbury, informé par quelques-uns de ses amis polonais, a pu expliquer correctement au monde savant le mot *Polonia*: *sic dicta in eorum idiomate, quasi Campania*. Un peu plus tard, l'auteur du roman *Berthe au grand pied* traduisait fort bien le terme de *Wielkopolska* comme Granterre.

#### L'ÂGE MÛR DE L'ÉTAT MÉDIÉVAL

Nous nous sommes arrêtés assez longtemps à l'étape initiale de l'entrée de la Pologne sur la scène européenne. Il nous a paru utile de l'étudier de plus près pour en dégager quelques problèmes posés aux constructeurs de l'État polonais, qui n'auront rien perdu de leur actualité au cours de plusieurs siècles qui allaient suivre. Le problème-clé fut celui de la souveraineté de l'État polonais, telle qu'elle était entendue à cette époque.

La situation internationale de la Pologne fut favorable jusqu'au deuxième quart du XII<sup>e</sup> s. Ses voisins les plus proches, Allemands, Tchèques et Russes, après avoir atteint le sommet de leur propre expansion, furent entraînés dans



les remous du morcellement féodal bien avant la Pologne. L'État allemand fut engagé dans la longue querelle d'investitures avec la papauté. Les fils de Casimir-le-Rénovateur, Boleslas II, le Hardi, se rangea alors dans le camp grégorien, et il put souligner son indépendance à l'égard de l'Empire en se faisant couronner roi en 1076. Ce fut le troisième, mais aussi le dernier couronnement au XI<sup>e</sup> s. Le suivant ne devait avoir lieu que plus de deux cent ans après.

Cela ne veut pas dire que les ducs de Pologne aient entre-temps renoncé au maintien de leur indépendance. Elle fut défendue efficacement même sans le sacre royal, par un prince éminent, Boleslas III, Bouche Torse, qui repoussa l'invasion de l'empereur Henri V en Silésie. Il étendit de nouveau sa possession sur la Poméranie entière, et renoua avec les traditions d'une politique balte active par l'alliance avec le Danemark.

Le deuxième problème que la Pologne dut résoudre fut celui de l'ajustement continuel de ses structures aux exigences d'une Europe en plein essor. Au cours du XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s. l'organisme économique du pays ne cessa de se consolider, fondé sur l'extension de l'agriculture, enrichi par un réseau robuste de centres d'artisanat et d'échanges intérieurs nés au X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> s., c'est-à-dire des villes et foires au droit polonais. Ce commerce, sans avoir la même importance que la courte apparition de la Pologne au X<sup>e</sup> s. sur les marchés mondiaux, se développait cependant au moyen de ses propres forces et cherchait, surtout depuis la fin du XII<sup>e</sup> s., des contacts plus étroits avec les pays de l'Europe occidentale et orientale.

En attendant l'heure où elle pourra lancer sur la Baltique son blé et ses produits forestiers, et sur les marchés allemands ses cuirs et sa production artisanale, et jouer à nouveau le rôle d'intermédiaire entre l'Occident et l'Est européen, l'économie polonaise des échanges se replie pendant presque deux siècles sur les possibilités locales. On retrouve, certes, la Pologne sur la carte et dans la description tant géographique que marchande de al-Idrisi, mais les grands courants commerciaux passent loin d'elle. Un Français établi à la cour de Boleslas III notait au début du XII<sup>e</sup> s. que *regio Polonorum ab itineribus peregrinorum est remota, et nisi transeuntibus in Rusiam pro mercimonio paucis nota*. Et un écolâtre de Gembloux, vers le milieu de ce siècle, mettait en garde son disciple contre le projet déraisonnable d'aller enseigner en Pologne, si lointaine.

Le courant des croisades a laissé les ducs de Pologne et leurs chevaliers presque indifférents. D'autant plus qu'ils avaient, à l'époque, des païens, et fort importuns, dans le voisinage de l'autre côté de la frontière poméranienne et pruthène, ce qui a permis à un des princes de Pologne d'expliquer au pape son absence des rangs des croisés en invoquant, à titre d'excuse, la prescription médicale de ne boire que de la bière.

Cependant, il serait non seulement inexact, mais tout simplement faux d'exagérer cet isolement du pays. Le XII<sup>e</sup> s. s'est signalé par un renforcement

des contacts entre les clergés polonais et occidental. Après une première phase de l'intégration de la Pologne dans le monde latin au X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> s., s'amorce une deuxième étape, facilitée par les voyages des clercs polonais aux écoles de Chartres, Laon et Paris, par des pèlerinages à St. Gilles, par la participation aux chapîtres généraux à Cîteaux, et par la reprise en main, par l'Église post-grégorienne de Rome, de tous ses fidèles.

Les facultés et les moyens disponibles étaient en Pologne assez grands non seulement pour permettre de satisfaire la curiosité des pays lointains, mais aussi pour créer une réceptivité intellectuelle et artistique aux problèmes agitant la vie spirituelle et sociale de toute l'Europe.

L'art occidental avec ses idées philosophiques, ses perspectives moralisantes et eschatologiques y parvenait par l'intermédiaire des manuscrits et des hommes. Nous voyons, à côté des espoirs et des aspirations que nous révèlent les représentations artistiques, s'implanter, par le truchement de l'art sacré, une certaine vision de la société et du monde, et des idées qui ne sont pas d'un didactisme orienté vers la vulgarisation, mais destinées aux élites, et conçues par celles-ci.

Un bel exemple semble en être l'abbaye de Strzelno, en Grande Pologne. Les moniales prémontrées, invitées par une grande famille de la région à venir s'y installer dans le dernier quart du XII<sup>e</sup> s., ont su créer, au cours de quelques décennies, un monde à part, centré autour d'une basilique ornée de sculptures raffinées, influencées par une érudition morale et philosophique, très à la mode du jour. La psychomachie figurée, la redécouverte de certains aspects de la nature, le symbolisme multiple, y sont traduits par des maîtres en pierre, sûrs de leur main, mêlant dans leur langage artistique des formules sculpturales en vigueur le long du Rhin, en Bourgogne et dans l'Italie du Nord.

Les monuments romans en Pologne expriment autant une prise de conscience supra-nationale qu'une sensibilité locale. Cet art, issu de l'Occident, devenait un des moyens de l'intégration du monde polonais à la civilisation médiévale. Il servait à traduire en même temps ses valeurs propres, telles que les concevaient les élites autochtones. Par contre, la Pologne resta à cette époque totalement étrangère aux grands mouvements d'hérésie populaire qui agitaient alors le monde occidental.

#### DANGERS À L'ÉPOQUE DU MORCELLEMENT FÉODAL

Comme corollaire de l'évolution économique et sociale à l'échelle des marchés locaux, le morcellement politique ne tarda pas à se manifester en Pologne, tout comme dans les pays voisins. Les forces centrifuges rompent avec la forme surannée de la monarchie des premiers ducs et rois de Pologne. Un nombre grandissant de duchés surgit au cours du XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s.

La position internationale du pays s'affaiblit aussitôt, accompagnée de risques considérables. Le particularisme des intérêts des différents princes les

empêche d'intervenir solidairement pour la défense de l'intégrité et de l'indépendance du territoire appelé encore par tradition *Regnum Poloniae*, tandis que le pouvoir souverain du grand duc de Cracovie devient bientôt un mot vide de sens.

Les deux puissances universalistes de l'Europe de cette époque: l'Empire et la papauté, tentèrent vers la fin du XII<sup>e</sup> s. d'entraîner la Pologne dans l'orbite de leurs activités politiques respectives. Ainsi, Frédéric Barberousse intervint militairement en Pologne, et obtint l'hommage de l'un des grands ducs, mais cette intervention n'eut pas de suite. Par contre, dès le début du XIII<sup>e</sup> s., les ducs de Pologne prennent de plus en plus conscience des services réels que la papauté pouvait leur rendre en appuyant leurs droits au trône. Ils acquittèrent donc volontiers le denier de St. Pierre, et se placèrent, par déclarations individuelles, sous la protection du St. Siège; ce fut une adoption du système de fiefs pontificaux, tel qu'il s'appliquait à l'époque à d'autres pays européens comme l'Angleterre, l'Irlande ou la Suède.

La défense de l'intégrité du territoire ne réussit pas aussi bien que celle de la souveraineté. Si les incursions des voisins païens du Nord, des Pruthènes et des Yatvinges, ne provoquaient que des dévastations locales, sans pertes territoriales, le voisinage des princes de l'Allemagne orientale devenait redoutable.

Après avoir liquidé la résistance des Slaves de l'Elbe au XII<sup>e</sup> s., les margraves de Brandebourg réussirent, au cours du XIII<sup>e</sup> s., à enfoncer un coin dans les terres polonaises en s'emparant du territoire de Lubusz, d'une partie de la Poméranie occidentale et de la Grande Pologne, en avançant en amont de la Warta inférieure.

L'Ordre teutonique qui s'était installé dans la terre de Culm sur l'initiative d'un duc polonais, pour défendre la Masovie contre les incursions des Pruthènes, présentait le même caractère agressif. Il étendit rapidement son pouvoir à tout le territoire pruthène, en exterminant une grande partie de la population autochtone. Dès l'origine, il mena une politique hostile à ses voisins polonais, et arriva, au début du XIV<sup>e</sup> s., à occuper la Poméranie dantzicoise, coupant ainsi aux ducs de Pologne la voie vers la Baltique, et touchant par sa frontière occidentale les terres des margraves de Brandebourg. C'est alors qu'apparaît, sur la carte de cette partie de l'Europe, la préfiguration bipartite de la Prusse des temps modernes.

Le XIII<sup>e</sup> siècle apporta d'autres menaces encore. À l'Est, sur le front qui fut épargné jusqu'alors, la Pologne se trouva en face de deux nouvelles puissances: la Lithuanie, devenue au milieu du siècle une monarchie qui allait connaître au siècle suivant une expansion redoutable, et les Mongols-Tartares qui firent irruption en Europe dans le second quart du XIII<sup>e</sup> s. On sait que l'incursion mongole, la plus avancée, pénétra en 1241 jusqu'en Silésie. Cependant, les territoires visés par l'expansion, tant lithuanienne que mongole,



n'étaient pas la Pologne, mais la Russie qui résistait aux attaques des uns et des autres.

C'est donc à l'Ouest que la Pologne subira les premières pertes territoriales, et — ethniques. La poussée germanique se manifesta d'abord, dès le XIII<sup>e</sup> s., de façon occulte, par l'affluence des colons dans les campagnes et dans les villes. En Basse Silésie et en Poméranie occidentale outre ces colons paysans et bourgeois, des chevaliers venaient se joindre à la classe dirigeante autochtone, de même que des clercs venaient offrir leurs services aux princes slaves. Cet afflux provoqua, au cours du XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s., une germanisation de ces régions, qui se manifesta jusque dans les campagnes dont la composition ethnique restait slave jusqu'alors. Cette colonisation étrangère se révéla décisive pour le sort de ces provinces qui relâchèrent, pour des siècles, leurs liens avec les autres restées polonaises.

Elle provoqua le déplacement de la frontière politique à l'Est de l'Oder, et sa stabilisation au XIV<sup>e</sup> s., ce qui laissait en dehors des limites de l'État un nombre important des populations rurales ethniquement polonaises de la haute Silésie, de la terre de Lubusz et de la Poméranie.

Sur les autres territoires, cette colonisation n'a pas eu de conséquences politiques et les manifestations hostiles dans quelques grandes villes de notables bourgeois d'origine allemande, furent rapidement maîtrisées par les souverains polonais.

Par contre, les terres polonaises profitèrent grandement de ce stimulant économique et institutionnel qu'était le fait des colons étrangers. En effet, ils amenèrent avec eux, de nouvelles techniques dans le domaine de la production et de l'organisation agricole et artisanale, héritage des expériences des pays de l'Occident. De récentes recherches archéologiques et historiques ont montré que les villes polonaises furent créées par des forces autochtones avant le XIII<sup>e</sup> s. et que les progrès agricoles y ont été accomplis par leur propre effort avant l'arrivée de la population étrangère. Cette constatation permet d'évaluer avec justesse le rôle des colons germaniques dans la libération des énergies sociales qui transformèrent pour de longs siècles la vie matérielle, sociale et institutionnelle. Cela dit, les historiens polonais sont loins de vouloir minimiser les effets de la présence séculaire de l'élément étranger, dont une partie se confondit avec la population polonaise, mais dont certains îlots subsistèrent, en gardant, jusqu'à la fin de la République nobiliaire, leurs caractéristiques linguistiques propres tout en s'intégrant, telle la ville de Gdańsk, dans la vie économique et politique polonaise. L'osmose qui s'opéra entre ces nouveaux arrivés et la population autochtone, l'assimilation par cette dernière des possibilités techniques nouvelles, et l'apport de ses propres expériences, donnèrent comme résultat cette modernisation des structures sociales que l'on observe au cours du XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s.

Dans le domaine de l'économie, l'effet se manifesta immédiatement par la rentrée de la Pologne dans le marché international. On constate en effet, dès le XIII<sup>e</sup> s., une extension du commerce céréalier, des exportations du bétail et de produits forestiers, puis de produits artisanaux tel le drap polonais, concurrent dangereux pour les tissages occidentaux parce que beaucoup moins cher; on observe sa présence, dès la fin du XIV<sup>e</sup> s., en Allemagne méridionale, en Suisse, et dans les pays limithrophes du Sud et de l'Est.

Nous assistons ainsi à la naissance d'une grande zone économique européenne qui persistera jusqu'aux conquêtes turques, et qui s'étend depuis le littoral de la Mer Noire, la Russie de Halicz et celle de Novgorod et la Lithuanie, jusqu'à la mer Baltique, et englobe également l'Allemagne et l'Italie du Nord.

À partir du XIII<sup>e</sup> s. nous observons le même phénomène dans le développement de la vie intellectuelle et artistique. De nombreux liens unissent la Pologne à toute l'Europe centrale et septentrionale. L'art gothique s'y manifeste par la même forme architecturale. La peinture et la sculpture sont pratiquées par des corporations des arts et métiers, organisations incomparablement plus démocratiques que celles de l'époque romane. L'enseignement ne se limite plus aux couches restreintes du clergé, les fils de bourgeois et de nobles fréquentent les écoles paroissiales des villes pour y acquérir l'instruction indispensable à l'exercice du commerce et des emplois de chancellerie. L'usage répandu du latin, écrit et parlé, facilite les contacts avec les étrangers et l'accès des Polonais aux universités italiennes, germaniques et françaises, tandis que l'université de Cracovie, fondée en 1364, satisfait en grande partie les besoins du pays, et rayonne sur les territoires voisins, en particulier au XV<sup>e</sup> s., à l'époque de son épanouissement.

#### CORONA REGNI POLONIAE

De tels contacts dans un pays qui, tiré de son isolement, entre si rapidement dans la compétition et la coopération internationale, devaient nécessairement se traduire par des transformations de ses institutions. Ces mutations ont suivi une double voie: d'abord celle de la restitution de l'unité à l'État, ensuite, celle de sa rapide sortie hors d'un cadre national restreint.

Le remarquable essor économique provoqua, à partir du dernier quart du XIII<sup>e</sup> s., une contradiction manifeste entre le morcellement féodal, causé naguère par l'essor des marchés locaux, et l'apparition de régions économiques débordant le cadre des divers duchés. La situation change et nous assistons alors à l'apparition de tendances à l'unification. Elles accusent, elles aussi, une dualité. Les villes, du moins les plus importantes, accordent leur appui aux rois de Bohême désireux de réaliser à leur profit l'unification commencée par Przemysl, duc de Grande Pologne, couronné roi en 1295. D'autre part, les seigneurs



laïques et ecclésiastiques, appuyés par une partie de la bourgeoisie, s'opposent au programme de la Bohême et du patriciat urbain d'origine étrangère, en misant sur la candidature d'un prince national. La deuxième tendance prévalut, et Vladislav-le-Bref put achever, dans le cadre national, l'oeuvre unificatrice, mais au prix de l'abandon de la Poméranie et de la Silésie.

La monarchie polonaise, la *Corona Regni Poloniae*, défendit toutefois avec succès son indépendance politique, et le règne de Casimir-le-Grand l'éleva au niveau d'une puissance européenne; l'ambassadeur du Roi de Pologne put déclarer à l'empereur Charles IV que son souverain ne dépendait ni de l'empereur ni du pape.

Si la formule d'une monarchie nationale — malgré divers essais comme celui de l'État bourguignon — avait prévalu en Europe occidentale, nous pouvons observer par contre en Europe centrale et orientale, une tendance à la constitution de monarchies plurinationales. Ainsi, au XIV<sup>e</sup> s., les Luxembourgs, les Habsbourgs, la maison d'Anjou en Hongrie et celle de Giedymîn en Lithuanie tentèrent, chacune pour son propre compte, de rassembler sous leur sceptre la plus grande partie possible des territoires constituant la grande zone économique et culturelle que nous venons de mentionner.

La Pologne ne fait pas exception. Vers le milieu du XIV<sup>e</sup> s., elle annexa une grande partie de la Russie de Halicz, convoitée également par la Lithuanie et la Hongrie à cause de la richesse de ses terres et parce qu'elle se trouvait sur la route commerciale menant à la mer Noire. C'est ainsi que le Conseil royal, négligeant les recommandations testamentaires de Casimir-le-Grand, renonça à poursuivre la lutte pour les territoires de l'Ouest, et se tourna délibérément vers l'Est.

Au déclin du XIV<sup>e</sup> s., le désir d'un rapprochement avec le Grand Duché de Lithuanie, partenaire dans la lutte contre l'Ordre teutonique, fut un facteur important renforçant cette orientation. L'union personnelle, par le trône de Jagellon, de la Pologne et de la Lithuanie qui se fit en 1385, et, deux siècles plus tard, l'union réelle de leurs institutions nobiliaires en fut la conclusion. Les différentes nationalités qui peuplaient les États jagelloniens: Polonais, Russes, Lithuaniens, Allemands, de nombreux Juifs et des Arméniens, participèrent aux échanges économiques et culturels.

Ce nouveau rapport des forces, s'exprima dans la reprise d'une action décisive en Poméranie dantzicoise contre les Chevaliers teutoniques qui, défaits lors de la bataille de Grunwald en 1410, durent y renoncer définitivement vers le milieu du siècle, devenant vassaux du Roi de Pologne.

Durant le XV<sup>e</sup> s., le Royaume de Pologne et le Grand Duché de Lithuanie participèrent aux desseins dynastiques et politiques, aux problèmes communs à l'Europe, dont les grands conciles de l'époque furent la tribune. Les pères conciliaires venus de Pologne professaient le principe de la supériorité du concile

sur le pouvoir pontifical, et luttèrent pour l'idée d'après laquelle chaque peuple, fut-il païen, avait seul droit à son territoire dont ni le pape ni l'empereur ne pouvaient disposer.

Malgré leur participation aux activités qui intéressaient toute l'Europe, et qui en faisaient des Européens à part entière, dans les couches nobiliaires et intellectuelles des États jagellons, si disparates par leur origine, montait la conscience de leur originalité face au monde occidental. Elle s'exprima vers la fin du XV<sup>e</sup> s. dans la résurrection du mythe géographique de la *Sarmatia europaea* des Anciens, appliquée cette fois à l'Empire polono-lithuanien dont les promoteurs virent dans le terme de Sarmates la définition de leur communauté non pas tant ethnique que géographique et culturelle.

#### BIBLIOGRAPHIE DU SUJET

La bibliographie qui suit, se limite aux études récentes accessibles aux lecteurs occidentaux, en n'en présente qu'un choix des plus importants:

##### I. Sur les origines de l'État polonais:

J. KOSTRZEWSKI, *Les origines de la civilisation polonaise. Préhistoire-Protohistoire*, Paris, P.U.F. 1949.

T. MANTEUFFEL, *L'État de Mesco I<sup>er</sup> et les relations internationales au X<sup>e</sup> siècle*, «Revue Historique», fasc. 463, 1962, p. 1-16.

H. ŁOWMIAŃSKI, *Economic Problems of the Early Feudal Polish State*, «Acta Poloniae Historica» III, 1960, p. 7-32.

A. GIEYSZTOR, *Recherches sur les fondements de la Pologne médiévale: état actuel des problèmes*, «Acta Poloniae Historica» IV, 1961, p. 7-33.

du même, *Les paliers de la pénétration du christianisme en Pologne au X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècle*, «Studi in onore di Amintore Fanfani», Milano 1962, vol. I, p. 329-367.

W. HENSEL, *Le développement des recherches archéologiques sur les origines de l'Est polonais*, «Archaeologia Polona» I, 1958, p. 7-56.

##### II. Sur l'économie, la société et la civilisation polonaises médiévales:

G. LABUDA, *L'intégration et la désintégration dans l'histoire du premier État polonais (du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle)*, «Studi in onore di Amintore Fanfani», Milano 1962, vol. I, p. 453-469.

J. BARDACH, *L'État polonais du haut Moyen Âge*, «Acta Poloniae Historica» V, 1962, p. 7-47.

B. KURBIS, *L'historiographie médiévale en Pologne*, «Acta Poloniae Historica» VI, 1962, p. 7-34.

*Les origines des villes polonaises*, Paris-La Haye 1960.

*L'artisanat et la vie urbaine en Pologne médiévale*, Varsovie 1962.

*Journées internationales d'études d'art*, «Cahiers de Bordeaux» VII-VIII, 1960-1961 (Trésors d'art polonais, chefs d'oeuvre des musées de Pologne), 1962.



TABLE DE MATIÈRES

Origines de la société médiévale . . . . .	3
Âge mûr de l'État médiéval . . . . .	7
Dangers à l'époque du morcellement féodal . . . . .	9
Corona Regni Poloniae . . . . .	12
Bibliographie du sujet . . . . .	14



## Bulletin:

Fasc. 13—16. *Études Coperniciennes*, 1955—1957.

Fasc. 17. *Adam Klewański et Toulouse*, 1959.

Fasc. 18/1. *J. U. Niemcewicz*, 1960.

## Conférences:

Fasc. 19. WITOLD POGORZELSKI, *L'activité scientifique de la section des équations intégrales de l'Institut Mathématique de l'Académie Polonaise des Sciences*, p. 10.  
 ARKADIUSZ PIEKARA, *Sur l'effet de la saturation diélectrique et son rôle dans la chimie des composés organiques*, p. 5.

Fasc. 20. JANUSZ LECH JAKUBOWSKI, *Aperçu des recherches scientifiques concernant la technique des hautes tensions à Varsovie*, p. 24.

Fasc. 21. KAZIMIERZ LEPSZY, *La Renaissance en Pologne et ses liaisons internationales*, p. 20.

Fasc. 22. JÓZEF HURWIC, *Les méthodes de vulgarisation scientifique dans les pays de l'Est*, p. 20.

Fasc. 23. JÓZEF HURWIC, *Recherches diélectriques sur les interactions moléculaires dans les systèmes liquides à deux composants*, p. 16.

Fasc. 24. IGOR ANDREJEW, *Le refus des aliments en droit pénal polonais, délit consistant à se soustraire à l'obligation alimentaire*, p. 16.

Fasc. 25. JANINA ROSEN-PRZEWORSKA, *Les sculptures de Słęza et le problème celtique en Pologne*, p. 25.

Fasc. 26. JERZY STAROŚCIAK, *Problèmes de la codification du droit administratif en Pologne*, p. 20.

Fasc. 27. STANISŁAW KOLBUSZEWSKI, *Le théâtre de Stanisław Wyspiański*, p. 24.

Fasc. 28. JÓZEF LITWIN, *Les conflits d'attributions entre les organes administratifs et les tribunaux de droit commun d'après un projet de loi polonais de 1962*, p. 24.

Fasc. 29. WITOLD CZACHÓRSKI, *L'obligation alimentaire d'après le droit polonais*, p. 34.

Fasc. 30. KAZIMIERZ SMULIKOWSKI, *Les éclogites et leur genèse au cours de métamorphisme régional*, p. 28.

Fasc. 31. JÓZEF GIEROWSKI, *Nouvelle orientation de la recherche historiographique sur la Silesie 1945—1962*, p. 18.

Fasc. 32. PIOTR ZAREMBA, *Les principes du développement des villes portuaires*, p. 34.

Fasc. 33. EUGENIUSZ MODLIŃSKI, *Aspects juridiques de la représentation ouvrière dans les entreprises en Pologne*, p. 20.

Fasc. 34. JULIUSZ STARZYŃSKI, *Delacroix et Chopin*, p. 24 + 16 ill.

Fasc. 35. BOGUSŁAW LEŚNODORSKI, *Institutions polonaises au siècle des Lumières*, p. 44.

Fasc. 36. WITOLD HENSEL, *Méthodes et perspectives des recherches sur les centres ruraux et urbains chez les Slaves VII<sup>e</sup>—VIII<sup>e</sup> siècle* (sous presse).

Fasc. 37. WITOLD NOWACKI, *Sur certains problèmes dynamiques de la thermoélasticité* (sous presse).

Fasc. 38. WŁADYSŁAW KURASZKIEWICZ, *L'origine du polonais littéraire*, p. 14.

Fasc. 39. STEFANIA SKWARCZYŃSKA, *Mickiewicz et la révolution de Francfort en 1833*, p. 20.

Fasc. 40. KALIKST MORAWSKI, *Le roman historique moderne en France*, p. 20.

Fasc. 41. PAWEŁ SZULKIN, *Leçons sur la théorie des ondes électromagnétiques* (sous presse).

Fasc. 42. STANISŁAW BEREZOWSKI, *Cracovie et sa région. Exemple de méthode de régionalisation économique*, p. 42.

Fasc. 43. MARIAN WERAŁSKI, *Le développement du système financier des entreprises d'État en Pologne*, p. 16.

Fasc. 44. ALEKSANDER GIEYSZTOR, *La Pologne et l'Europe au Moyen Âge*, p. 16.





ACADÉMIE POLONAISE DES SCIENCES  
CENTRE SCIENTIFIQUE A PARIS  
74, rue Lauriston, Paris 16<sup>e</sup>  
Tél. KLÉ. 51-91